

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Séance du 9 mars 2026

DELIBERATION N°2026/06

Date de convocation : 20 février 2026

Président : Philippe TISSOT

Membres présents à la séance : Laetitia JOUSSE, Aurélie GUTTIEREZ, Marie-Agnès MUGNIER, Elisabeth JASSERAND, Delphine ORFEVRE, Philippe TISSOT, Benoit DUVAL, Laurent DELEEST.

Personnes excusées : Danielle TERTIAN

OBJET : BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2026 - BUDGET CCAS

Le rapporteur expose :

Le projet de budget primitif 2026 du CCAS se décompose de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

Recettes	34 283.10 €
Dépenses	34 283.10 €

INVESTISSEMENT

Recettes	5 000.00 €
Dépenses	5 000.00 €

Soit un budget total pour l'année 2026 de 39 283.10 €

Le conseil administratif, après en avoir délibéré :

APPROUVE dans tout son contenu le budget primitif 2026 du CCAS, tel que joint à la présente délibération.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Philippe TISSOT
Président du CCAS

Pour extrait certifié conforme

Certifiée conforme compte tenu de la publication et de
la transmission en préfecture le